

DECRET N° 2012- 080 du 16 avril 2012

portant nomination de Monsieur **Idrissou BAKO** en qualité de Directeur Général de la Société Nationale pour la Promotion Agricole.

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,**

- Vu** loi n° 90-32 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- Vu** la proclamation le 29 mars 2011 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 13 mars 2011 ;
- Vu** le décret n° 2012-004 du 24 janvier 2012 portant composition du Gouvernement ;
- Vu** le décret n° 2006-582 du 02 novembre 2006 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche ;
- Sur** proposition du Ministre de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche ;
- Le** Conseil des Ministres entendu en sa séance du 08 février 2012.

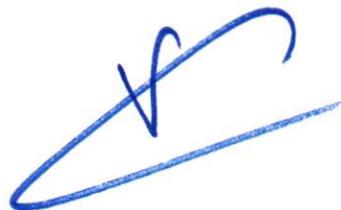
DECRETE :

Article 1^{er} : Monsieur **Idrissou BAKO** est nommé Directeur Général de la Société Nationale pour la Promotion Agricole (SONAPRA).

Article 2 : Le présent décret qui abroge toutes dispositions antérieures contraires prend effet pour compter de la date de prise de fonctions de l'intéressé et sera publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le 16 avril 2012

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,



Dr Boni Y A Y I.-

Le Premier Ministre Chargé de la Coordination de l'Action
Gouvernementale, de l'Evaluation des Politiques Publiques,
du Programme de Dénationalisation et du Dialogue Social,



Pascal Irénée KOUPAKI

Le Ministre de l'Economie,
et des Finances,

Le Ministre de l'Agriculture, de
l'Elevage et de la Pêche,



Alayi Adidjatou MATHYS.-



Katé SABAÏ.-

Ampliations : PR 10 AN 6 CS 2 CC 2 HCJ 2 CES 2 HAAC 2 HCJ 2 PM/CCAGEPPPPDDS 4 SGG 4 MEF 4 MAEP 4 AUTRES
MINISTERES 23 DGBM-DCF-DGTCP-DGID-DGDDI 5 BN-DAN-DLC 3 GCONB-DCCT-INSAE 3 BCP-CSM-IGAA 3 UAC-
ENAM-FADESP 3 UNIPAR-FDSP 02 – INTERESSE 1 JO 1.-

